



AMERIQUE/PANAMA - Requête de médiation adressée à l'Eglise dans le cadre de la grève des médecins

Panama (Agence Fides) – Le Parti révolutionnaire démocratique (PRD) a demandé l'intervention de l'Eglise catholique au Panama afin qu'elle joue un rôle de médiateur dans le conflit opposant le gouvernement aux médecins, qui sont en grève depuis près de 15 jours pour demander l'abrogation de la loi n° 69 autorisant le recrutement de médecins étrangers. « Aujourd'hui, nous voulons demander à l'Archevêque (de Panama), S.Exc. Mgr José Domingo Ulloa, et à l'Eglise de se proposer en tant que médiateurs entre les associations médicales et le gouvernement afin de mettre fin à la grève des médecins qui touche des centaines de milliers de panaméens » a déclaré dans une déclaration publique le candidat à la présidence et secrétaire général du PRD, Juan Carlos Navarro. La note parvenue à l'Agence Fides indique que Navarro a exprimé un avis contraire à la loi n° 69. Les dirigeants de la Commission médicale nationale pour les négociations, qui a organisé la grève, ont exprimé la volonté de parler directement avec le Président Martinelli afin de trouver une solution au problème et ont refusé les invitations lancées par le Ministère de la Santé et par le Fonds de prévoyance sociale concernant l'application de la loi.

Les représentants de l'Eglise catholique n'ont pas encore donné de réponse officielle à la requête. Entre temps, environ 18.000 patients n'ont pu effectuer aucune visite médicale. La préoccupation des quelques 5.000 médecins en grève est que, par cette loi, on veuille privatiser progressivement le service sanitaire et que l'on mette en danger la stabilité de l'emploi dans le secteur médical. Selon le dernier rapport du Ministère de la Santé panaméen, le gouvernement a déjà à l'étude le curriculum de 22 médecins – provenant d'Espagne, de Cuba et de République dominicaine – disposés à travailler à Bocas de Toro, Coclé, Darién, Colon, Los Santos et Herrera. Sur la base des dernières informations en date, le gouvernement a promis une augmentation des bourses d'étude et des salaires aux médecins qui accepteront de travailler dans la zone la plus interne du pays, ceci ayant constitué la motivation principale de l'approbation de la loi n° 69 selon le gouvernement. Au cours de ces dernières heures, les syndicats d'enseignants se sont eux aussi unis à la demande d'abrogation de la loi en question mais sans pour autant se mettre en grève. (CE) (Agence Fides 10/10/2013)